



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 30 octobre 2007

Comité prospectif issu
du Comité consultatif de la Jeunesse

Thème : Développement et prospective économique

1. La tension entre l'attachement des jeunes au territoire et l'inadéquation de l'offre d'emplois avec leurs aspirations

Des secteurs traditionnels d'activités peu attractifs contribuant à l'exode des jeunes hors du département

L'offre d'emplois du département ne coïncide pas nécessairement avec la demande d'emplois des plus jeunes. En effet, les secteurs d'activités prédominants (agroalimentaire, tourisme, BTP,...) et les emplois proposés restent peu attractifs malgré les efforts que certaines entreprises accomplissent (en particulier concernant les conditions de travail) compte tenu de la pénurie de main d'œuvre qu'elles rencontrent. Or les jeunes du département ont parmi les meilleurs taux de réussite au baccalauréat à l'échelle nationale et constituent un potentiel de salariés qualifiés conséquent, à mettre en regard de la faiblesse de l'offre d'emplois qualifiés dans le département (liée à la structure des emplois des principaux secteurs économiques).

En outre, les formations proposées sur le territoire sont adaptées à ces secteurs d'activités, ce qui conduit les jeunes qui souhaitent suivre d'autres cursus à migrer vers des centres urbains proposant un éventail plus large de formations, typiquement Rennes ou Brest. A ce sujet, il est constaté qu'une partie non négligeable des étudiants d'université se retrouve sur le marché du travail après avoir tenté sans succès d'acquérir un diplôme.

Compte tenu de ces constats, bien souvent les jeunes du département doivent dans un premier temps de leur vie professionnelle se contenter d'emplois précaires peu qualifiés ou de stages dans les principaux secteurs économiques du département, dont ils ont tendance à déprécier la qualité des emplois. Ce phénomène contribue à la dévalorisation de jeunes qui peuvent bénéficier de niveaux d'études bien supérieurs à ceux requis par les emplois qu'ils occupent. De plus, les jeunes Costarmoricains risquent de se retrouver de plus en plus en concurrence avec la main d'œuvre étrangère sur les emplois peu qualifiés.

Par contre, les participants ont rappelé l'attachement des jeunes Costarmoricains au territoire et le souhait de nombre d'entre eux d'y construire leur parcours professionnel. Ils notent également que beaucoup d'étudiants Costarmoricains suivant leur cursus hors du département aimeraient y revenir s'ils y trouvaient les opportunités professionnelles auxquelles ils aspirent.

Par conséquent, ces éléments contribuent à exercer une tension entre le désir des jeunes Costarmoricains de demeurer sur le territoire et leur souhait de s'épanouir dans leur vie professionnelle. Les participants ont pris pour exemple le peu d'offres d'emplois dans des secteurs d'activités tels l'informatique ou les activités socioculturelles, ce qui incite les jeunes qui souhaitent intégrer ces secteurs à ne pas demeurer dans les Côtes d'Armor, ou ceux qui ont migré pour leurs études à ne pas y revenir. Ce d'autant que l'offre urbaine des Côtes d'Armor, en particulier de Saint-Brieuc, est relativement limitée en regard d'autres agglomérations telles Rennes, Nantes et bien entendu Paris.

Des enjeux d'amélioration de la qualité des emplois et de renforcement de la diversification du développement économique

Les participants notent que le BTP, dont l'image des emplois était traditionnellement dévalorisée dans la population, se situe actuellement à un tournant de sa structure professionnelle au travers de la montée en qualification des emplois et de sa politique de revalorisation salariale. Cela suggère que des efforts de communication pourraient être effectués auprès des jeunes à propos de formations techniques destinées aux secteurs d'activité qui s'attachent à l'accroissement de la qualité de leurs emplois.

En outre, le groupe a abordé la problématique de diversification économique du département afin de développer des secteurs à main d'œuvre qualifiée. Cela permettrait :

- d'une part de tendre vers une meilleure adéquation entre le niveau de formation des jeunes et les besoins de l'économie départementale et ce faisant d'accroître l'attractivité des emplois du département auprès de cette population (et plus largement pour la main d'œuvre costarmoricaine),
- d'autre part de favoriser des secteurs qui pourraient être moteur pour la poursuite du développement territorial.

Cependant, certains participants ont émis des doutes quant à la capacité du département à développer de telles filières économiques dans un contexte d'économie mondialisée, en regard des déboires de la filière télécoms dans le département. Il leur semblerait peut-être plus pertinent de développer des filières de l'économie présentielle, telles les loisirs, les activités culturelles, les services à la personne et la santé (notamment à destination des personnes âgées, bien que ce secteur nécessiterait encore des améliorations en termes de conditions de travail). L'idée étant d'utiliser les faiblesses du département pour les transformer en atouts et développer son attractivité. Par contre, ils estiment que la filière touristique est suffisamment développée et qu'elle n'a pas un potentiel de développement important, d'autant qu'elle emploie beaucoup de saisonniers, ce qui contribue à la précarité des emplois à l'échelle départementale.

La formation tout au long de la vie fait écho aux aspirations des jeunes en matière de mobilité professionnelle

L'importance de la formation tout au long de la vie a été rappelée, d'autant que les mutations économiques sont de plus en plus rapides et que ces dynamiques répondent aux attentes des jeunes de ne pas occuper un emploi à vie mais d'être employable à vie. Cela fait aussi écho à la nécessité de développer la polyvalence et la polycompétence afin de lutter contre la précarité de l'emploi, notamment dans les principaux secteurs de l'économie costarmoricaine, et de contribuer à réduire les tensions de recrutement de ces secteurs. Dans ce cadre, l'idée d'un passeport compétence, permettant une reconnaissance partagée des compétences des salariés par les entreprises, a été lancée. Reste que les employeurs ont tendance à craindre de voir partir leurs employés suite aux formations qu'ils ont pu leur offrir, ce qui constitue un frein important au développement de la formation tout au long de la vie.

La promotion de la création/reprise d'entreprises auprès des jeunes, y compris en milieu rural

Il a enfin été évoqué la possibilité de promouvoir davantage la création/reprise d'entreprise auprès des jeunes Costarmoricains afin de valoriser leur niveau de qualification. A ce titre, le renouveau du monde rural pourrait passer aussi par le développement de PME, facilité aujourd'hui par les technologies de l'information et de la communication. Des structures d'accompagnement aux porteurs de projets pourraient être créées ou favorisées afin

d'appuyer autant que faire se peut les idées d'entrepreneuriat et les démarches innovantes, notamment portées par les jeunes.

2. Le Pays, niveau territorial à privilégier pour engager la réflexion sur la mise en œuvre des orientations de développement économique et d'aménagement

L'échelle du Pays semble pertinente aux participants pour la mise en œuvre des orientations économiques et d'aménagement, définies à l'échelle régionale et départementale, car ils constituent un niveau territorial opérationnel cohérent en termes géographique, historique et de bassin de vie.

Ils rappellent à ce sujet qu'il est important d'offrir aux entreprises qui envisagent une implantation sur un territoire, les meilleures conditions d'exercice de leur activité (infrastructures et transports en commun, offre de services, écoles et crèches,...). Cela renvoie également au besoin de développement de démarches de marketing territorial auprès du monde économique.

Les participants se sont également interrogés sur les risques de déséquilibres territoriaux liés au vieillissement des habitants et à l'attractivité du département auprès des retraités d'autres territoires.

La question se pose crûment dès à présent en matière de logement des personnes à bas revenus et des jeunes, contraints de s'éloigner de plus en plus des centres urbains et du littoral du fait de la pression foncière et immobilière aggravée par la préemption de ces zones d'habitat par les retraités. Face à ce constat, des zones résidentielles pourraient être réservées pour les jeunes et les populations à bas revenus. Cette politique de réservation pourrait se marier avec des logiques de dynamisation de la vie locale des bourgs à proximité des agglomérations et du littoral. L'exemple du FJT de Saint-Malo porteur d'une politique de logements des jeunes en sites éclatés a été cité (ex. un site à Ploubalay).

La question se pose également en matière de reprise d'entreprises. Il semble important de veiller aux opérations de reprise afin d'éviter les opérations immobilières au bénéfice de promoteurs, s'appuyant notamment sur le développement de la demande des retraités et personnes âgées. Il faudrait faire en sorte que les opérations de reprise s'orientent vers une reprise de l'activité, par exemple en matière de maintien d'une offre commerciale.

Ces problématiques renvoient à la nécessité de développer une anticipation en matière d'aménagement du territoire qui ne peut faire l'économie d'une réflexion à une échelle territoriale plus large que celle des communes.

3. Pour une meilleure prise en compte des attentes des jeunes du département

La population des jeunes constituant le gisement des emplois et compétences du territoire à horizon 2020, les participants estiment qu'il convient d'être davantage à l'écoute de leurs attentes pour favoriser leur bien-être et leur implantation durable dans les Côtes d'Armor. Plusieurs dimensions ont été abordées, notamment :

- la question de l'image des entreprises et de leurs modes de management auprès des jeunes,
- celle de l'offre culturelle et du développement des équipements,
- ainsi que la question des modalités d'exercice de la démocratie.

L'enjeu d'une meilleure compréhension entre les jeunes et les employeurs sur leurs attentes respectives

Les participants remarquent que les tensions de recrutement que rencontrent les principaux secteurs d'activités sont positives car incitent les employeurs à s'interroger sur la façon de rendre leur entreprise attractive pour les jeunes.

Dans ce contexte, il semble primordial aux participants de rapprocher le monde de l'entreprise et celui des jeunes, dont les attentes vis-à-vis des employeurs sont sensiblement différentes de celles de leurs aînés : reconnaissance et valorisation du travail effectué, sens donné aux tâches à accomplir, intérêt prononcé pour la notion de qualité, attente d'un projet managérial et d'affichage des valeurs de l'entreprise, meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, demande de souplesse en matière d'organisation du travail....

Du côté des entreprises, cela interroge les modes de management (diffusion des informations, réunions d'équipes,...) et les démarches d'amélioration des conditions de travail pour intégrer dans le management ces évolutions des valeurs sociétales (telles que présentées dans l'exposé) qui participent de la performance globale de l'entreprise au travers de la plus grande mobilisation des salariés.

Pour rapprocher les jeunes des entreprises, il peut s'agir de faciliter l'obtention de convention de stages afin de découvrir les environnements professionnels, à la réserve près que ce type de stages doit s'accomplir sur une période suffisante (ex. au moins un mois). Cela nécessite également de s'interroger sur les modalités effectives d'obtention des contrats d'apprentissage et des contrats en alternance, les jeunes rencontrant fréquemment des difficultés à trouver une entreprise acceptant ce type de demande. En effet, les entreprises hésitent à accepter ce type de contrat qui demande une rémunération et du temps de formation de jeunes sans véritable expérience professionnelle.

Il serait également très profitable d'organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les employeurs et les jeunes, afin que chacun ait l'occasion de dépasser ses a priori. Cela requiert cependant un travail de médiation, qui reste à définir, pour éviter des confrontations peu constructives. Le théâtre-forum organisé par le CRIJ a été cité comme une expérience intéressante dont il pourrait être éventuellement utile de s'inspirer.

L'élaboration conjointe d'une charte sur le travail des jeunes dans les Côtes d'Armor, suite à l'organisation d'une rencontre entre jeunes et employeurs, a également été évoquée. Cette rencontre pourrait comprendre en outre des ateliers de réflexion thématiques (conditions de travail, emploi des femmes,...).

Le développement d'une offre culturelle attractive pour les jeunes

Certains participants ont signalé le manque de structures et d'équipements importants pour la pratique (ex. studios) et la diffusion (ex. salle de spectacle) culturelle dans le département. L'existant est jugé comme relativement élitiste, assez éloigné d'une offre culturelle pour tous et peu ouvert aux pratiques amateurs. A l'inverse, l'évènementiel davantage orienté vers le grand public, en particulier dans le domaine musical, est estimé trop axé sur la culture de masse et pas assez sur les formes culturelles émergentes.

En outre, la valorisation du patrimoine est jugée importante mais cet axe de la politique culturelle leur semble trop dominant par rapport à l'ensemble des attentes de la population, et en particulier des jeunes.

En conséquence, ils constatent que de nombreux artistes du département migrent vers des centres urbains comme Rennes, face au déficit de soutien à leurs pratiques. Ils soulignent le besoin de structures et d'équipements pour soutenir la professionnalisation des artistes Costarmoricains, par exemple sous la forme de pépinière.

Ils s'interrogent également sur les possibilités de rapprocher les acteurs culturels du pôle de compétitivité Images et Réseaux pour initier des innovations dans le secteur culturel. Cela requerrait davantage de communication et de désignation de relais pour susciter de telles collaborations.

La nécessité d'engager une réflexion sur les modalités d'exercice de la démocratie

La prééminence des hommes de 35 à 50 ans dans le monde du travail et plus globalement dans le champ politique est soulignée par les participants. Il leur semble que la prise de parole des jeunes, des femmes et des seniors représente un enjeu majeur dans la définition des rapports sociaux au travail et plus largement dans celle régissant les rapports politiques dans la cité. La question d'un regroupement de ces prises de parole sous une bannière commune a d'ailleurs été évoquée.

Compte tenu de cet enjeu, la faiblesse de mobilisation des jeunes dans l'espace public pour peser sur les choix de développement des territoires est rappelée alors que dans le même temps ils se déclarent trop peu écoutés. Une des explications avancées de la faiblesse de cet investissement est l'instabilité et la mobilité auxquelles les jeunes sont confrontés, au travers de leur parcours éducatif et de leur parcours d'insertion, ce qui ne les incite pas à s'intégrer durablement au sein de mouvements collectifs (ex. syndicats). Une autre explication tient à une évolution du mode d'engagement souhaité par les jeunes. En effet, ils semblent de moins en moins solidaires des groupes traditionnels d'expression politique tels les partis politiques et les syndicats, qui s'inscrivent dans des logiques hiérarchiques et ascendantes/descendantes fortes. Ils sont par contre plus enclins envers des formes d'engagements plus participatives, transversales, ponctuelles et thématiques.

Pour contrecarrer ce désengagement des jeunes vis-à-vis de la politique et favoriser leur expression, il pourrait être envisagé l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre les jeunes et les élus, tout comme il a été proposé entre jeunes et employeurs. Là aussi cela renvoie à la nécessité d'un travail de médiation.

Prochaine réunion lundi 21 janvier 2008 à 9h